



Cour Administrative d'Appel de Bordeaux Lien Experts

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE CAABLE DU 10 JUIN 2022 À 9H30

CONVOCATION

Chères consœurs, chers confrères,

Nous sommes heureux de vous convoquer à l'Assemblée générale statutaire de CAABLE, qui se tiendra **en présentiel** dans la salle d'audience de la Cour administrative d'appel de Bordeaux, 17 cours de Verdun, le **VENDREDI 10 JUIN 2022 à 9H30**.

Pour les experts éloignés, il y aura également la possibilité de suivre notre AG et notre COLLOQUE en visio-conférence via un lien qui vous sera communiqué en temps utile, sous réserves que vous vous fassiez connaître à l'avance.

Un cocktail-déjeunatoire est prévu dans la bibliothèque de la Cour, qui précédera un Colloque à 14H00.

Vous trouverez une nouvelle **ligne d'inscription en présentiel** sur notre site, dans l'onglet Evènements, pour l'AG du matin, pour le déjeuner et pour le Colloque de l'après-midi.

Comptant sur votre aimable participation, je vous prie de croire à l'expression de ma parfaite considération.

François-Xavier Désert, secrétaire général.

ORDRE DU JOUR

Première partie à 9H30 : ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

- Ouverture de l'Assemblée générale par Madame Catherine Girault, 1^{ère} Vice-Présidente de la Cour faisant fonction de Présidente par intérim
- Accueil et mot du Président
- Approbation du PV de l'AG 2021
- Rapport moral du Président
- Rapport d'activités du Secrétaire général
- Rapport financier du Trésorier
- Votes
- Présentation des projets par le Président
- Questions diverses

Deuxième partie à 14H00 : COLLOQUE

- Colloque sur le **secret des affaires**, le **secret médical** et le **secret professionnel**, animé par Dominique Lencou, Dominique Dallay, David Keller et François-Xavier Désert, avec la participation de Monsieur Basset, Rapporteur public à la sixième Chambre.

Chaque membre présent peut détenir 2 pouvoirs, les membres absents étant invités à adresser leur pouvoir à l'adresse de CAABLE (documents à télécharger dans la rubrique documentation).